



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



Province du Québec

Municipalité de Venise-en-Québec

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Venise-en-Québec tenue au Centre culturel de Venise-en-Québec, mardi 8 décembre 2020 à 14 h 04 conformément aux dispositions du Code municipal du Québec et en vertu de l'arrêté ministériel 2020-004 du 15 mars 2020 et ses amendements, la présente séance se tient sans la présence du public. L'ensemble des membres du conseil est présent physiquement.

À cette assemblée sont présents les conseillers Messieurs Gérard Bouthot, Johnny Izzi, Alain Paquin et Steve Robitaille formant quorum sous la présidence de M. Jacques Landry, maire.

Messieurs, Raymond Paquette et Michel Vanier, conseillers, sont absents.

Monsieur Frédéric Martineau, directeur général et secrétaire-trésorier assiste à l'assemblée à titre de secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. FINANCES**
- 4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Venise-en-Québec tenue au Centre culturel de Venise-en-Québec, mardi 8 décembre 2020 à 14 h 04 conformément aux dispositions du Code municipal du Québec et en vertu de l'arrêté ministériel 2020-004 du 15 mars 2020 et ses amendements, la présente séance se tient sans la présence du public. L'ensemble des membres du conseil est présent physiquement.

À cette assemblée sont présents les conseillers Messieurs Gérard Bouthot, Johnny Izzi, Alain Paquin et Steve Robitaille formant quorum sous la présidence de M. Jacques Landry, maire.

Messieurs, Raymond Paquette et Michel Vanier, conseillers, sont absents.

Monsieur Frédéric Martineau, directeur général et secrétaire-trésorier assiste à l'assemblée à titre de secrétaire d'assemblée.

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

12087-12-08

2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 8 décembre 2020

Il est proposé par M Jacques Landry, appuyé par M Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 8 décembre 2020.

3 FINANCES

12088-12-08

3.1 Adoption – budget pour l'exercice financier 2021

Il est proposé par M Jacques Landry, appuyé par M Gérard Bouthot et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le budget de la Municipalité de Venise-en-Québec pour l'exercice financier 2021 démontrant des revenus de fonctionnement de 3 886 625 \$, des dépenses de fonctionnement de 3 886 625 \$, des affectations des excédents affectés d'un montant de 127 815 \$ et une affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté de 85 000 \$.

QUE le budget pour l'année 2021 soit publié conformément à l'article 957 du *Code municipal du Québec*.

12089-12-08

3.2 Adoption – programme triennal d'immobilisation 2021-2022-2023

Il est proposé par M Jacques Landry, appuyé par M Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

D'APPROUVER le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023 qui démontre des investissements projetés



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



pour l'année 2021 de 981 220 \$, de 5 544 788 \$ pour 2022 et de 4 260 000 \$ pour 2023, et ce, pour un total de 10 786 008 \$.

4 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

12090-12-08

L'ordre du jour étant épuisé.

Il est proposé par M Johnny Izzi, appuyé par M Gérard Bouthot et résolu à l'unanimité

DE LEVER la séance extraordinaire à 14 h 07.

Je soussignée certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses décrétées par le Conseil dans la présente assemblée.

Frédéric Martineau
Directeur général, Secrétaire-Trésorier

Je, Jacques Landry, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

LE PROCÈS-VERBAL NE SERA OFFICIEL QU'APRÈS SON ADOPTION PAR LE CONSEIL.

Jacques Landry
Maire

Frédéric Martineau
Directeur général, Secrétaire-
Trésorier